



## La Lettre d'Information du SPHP n°24

### Elections Professionnelles Mode d'Emploi

Chers Collègues, Chers Adhérents

**Du 11 au 18 juin prochains**, vous êtes appelés à voter pour nos listes APH afin **d'élire les futurs membres** du Conseil Supérieur des Professions Médicales, Odontologiques et Pharmaceutiques, de la Commission Statutaire Nationale et du Conseil de Discipline.

Le vote de chacun d'entre vous est important car il permettra aussi **d'affirmer notre représentativité**, parfois à quelques voix près.

Pour autant, il n'est pas facile de comprendre les alliances contractées entre les nombreux syndicats et un petit rappel n'est pas inutile.

De plus, le vote électronique implique des subtilités qu'il est préférable d'anticiper, notamment **en activant dès maintenant votre carte eCPS**, avec tous les chiffres de votre numéro RPPS inscrit sur votre carte CPS, et **en n'attendant pas le soir du 18 juin** pour débiter la procédure de vote !

En complément de l'information officielle du ministère et du CNG envoyée sous le pseudonyme "Administrateur Elections", il nous a paru important de partager avec vous **le document très didactique rédigé par Yves REBUFAT**, Délégué Général d'APH (en PJ).

Bien cordialement

Arnaud Patenotte  
Secrétaire général

D'autres informations sont disponibles sur les sites du [SPHP](#) et d'[APH](#)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SPHP.

[Se désinscrire](#)

© 2020 SPHP